

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GILDAS-DES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Gildas-des-Bois, sous la Présidence de Monsieur Jean-François LEGRAND, Maire.

**Date de convocation : 27/03/2024**

**Date d'affichage : 27/03/2024**

**Nombre de Conseillers en exercice : 27**

**Nombre de votants : 27**

**Présents :** M. J-F. LEGRAND, Mme D. FRASLIN, M. J-P. BONOUVRIER, Mme O. DEPIROU, M. B. LELIEVRE, Mme P. ROY, M. F. ROUSSEAU, Mme C. ROLAND, M. L. FAVREAU, M. P. BIDON, M. L. PLAUD, M. H. BLANDIN, Mme C. MAHE, M. T. DANIEL, M. J. BLANCHARD, Mme S. PLAUD, Mme S. LE MAGUERESSE, M. A. BOMPE, Mme E. POTTIER-CLEMENT, M. M. POULARD M. M. GUENO, Mme G. JOUNY-BRIAND, formant la majorité des membres en exercice.

**Excusés :** M. Y. DENIGO (pouvoir à M. G. JOUNY-BRIAND), Mme L. FAUCHER (pouvoir à M. J-P. BONOUVRIER), Mme A. MICHAUD (pouvoir à Mme. E. POTTIER-CLEMENT), Mme F. ALLAIN (pouvoir à M. M. POULARD), Mme C. HOUIS (pouvoir à M. F. ROUSSEAU),

**N°2024.IV.07– VOTE DU BUDGET SDSE 2024.**

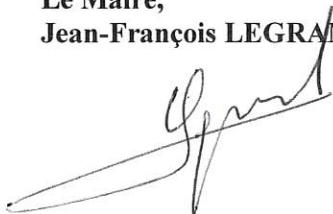
Monsieur le Maire propose le Budget SDSE qui s'équilibre en dépenses et recettes et qui se résume de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	137 140,00 €	137 140,00 €
Section d'Investissement	523 650.00 €	523 650.00 €

Le Conseil Municipal procède au vote à main levée et adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Budget Primitif SDSE 2024.

**FAIT A SAINT GILDAS DES BOIS, LE 8 AVRIL 2024.**

Le Maire,  
Jean-François LEGRAND.



La secrétaire de séance,  
Olivia DEPIROU.

